

[Accueil](#) > [Formation, Réseaux Judiciaires Et Agences](#) > [Belgium](#)

Contenu fourni par  
Belgique

# Formation initiale des avocats dans l'Union européenne



Belgique

Le barreau belge se compose de l'«Orde van Vlaamse Balies» (Ordre des barreaux flamands), l'organisation qui rassemble les huit barreaux locaux flamands et de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone, l'organisation qui rassemble les dix barreaux locaux francophones et l'unique barreau germanophone, qui ont chacun des programmes différents de formation initiale des avocats

[Ordre des barreaux flamands «Orde van Vlaamse Balies»](#)

[Ordre des barreaux francophones et germanophone](#)

Dernière mise à jour: 19/06/2026

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.